

LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

EST LYONNAIS 69 L

Pompiers : désaccord autour du service minimum en cas de grève

Le vaste mouvement de grève des pompiers du 17 novembre dernier n'a pas seulement mis en exergue les inquiétudes liées à la sélection pour entrer dans la profession. Depuis, la tension monte entre les syndicats et la direction au sujet de la gestion de la grève lorsqu'aucun arrêté pré-

fectoral n'est pris pour assurer un service minimum. Les syndicats craignent que la direction impose un système qui implique la présence d'un effectif bien supérieur aux besoins d'un service minimum, ce qui constitue selon eux une atteinte au droit de grève. Les syndicats CGT, Sud, UNSA et SNSPP ont

écrit au président du SDIS (Service départemental d'Incendie et de Secours) Michel Mercier pour lui demander de rouvrir le dialogue, alors que se tient demain un conseil d'administration. L'enjeu du service minimum est important puisqu'il garantit la qualité et la rapidité des secours pour les usagers.. ■